







Essartement des bancs de graviers et préservation de la biodiversité Journée d'échanges techniques lundi 3 décembre 2018, salle polyvalente de Ruffieux

Contexte

Les atterrissements nus ou peu végétalisés de galets, graviers ou sables constituent un habitat parmi les plus rares et spécialisés d'Auvergne-Rhône-Alpes. On observe une altération de la dynamique fluviale ce qui a induit depuis plusieurs décennies une végétalisation, arbustive puis arborée, de ces milieux pionniers.

Il s'ensuit une perte à la fois en capacités d'écoulement et, à terme, en biodiversité, conduisant les services de l'Etat, gestionnaires, concessionnaires et environnementalistes à se rapprocher pour mettre au point des modalités de restauration et d'entretien assurant la meilleure synergie entre ces deux enjeux.



© Compagnie nationale du Rhône

Intervenants et retours d'expériences envisageables

Sur le Haut-Rhône (site Natura 2000) :

- Une longue pratique d'essartement de CNR, avec plusieurs modalités et engins
- conformément au document d'objectifs, la Compagnie nationale du Rhône et le Syndicat du haut-Rhône ont mandaté le Conservatoire Botanique national Alpin pour expérimenter des phases de libre évolution de la végétation ligneuse,
- une évaluation de la valeur patrimoniale des habitats « graviers nus » et « brousses de saules » prévue à travers deux groupes indicateurs (araignées et cicadelles).

Sur l'Isère en Combe de Savoie (Znieff 1):

- Dans le cadre d'un P.A.P.I., la **DDT Savoie** et le **Syndicat Intercommunal Isère-Arc en combe de Savoie (SISARC)** mettent en œuvre un important programme d'arasement des atterrissements jusqu'au toit des galets, et d'exportation des volumes de sédiments correspondants, notamment pour renaturer des gravières.
- Dans le cadre réglementaire de sa concession hydroélectrique de Randens, Electricité de France réalise chaque année des essartements sur les bancs présents dans le lit mineur du tronçon de l'Isère court-circuité. De nouvelles techniques d'essartements sont en cours d'expérimentations (caprins, scarification).

Matin en salle			
	8h45	accueil, café	
Contexte •	9h00-10h00	contexte et réglementation côté biodiversité contexte et réglementation côté hydraulique discussion	ONCFS – CEN73 François TOUBIN DDT73
Démarche Haut-Rhône o 10h00-10h40 retours d'expériences : modalités d'essartement passées, actuelles et expérimentales			Christophe MORA – Christophe MOIROUD Responsable grands projets, expert environnement CNR
0	10h40-11h20	étude / préconisations végétation en cours discussion	SHR - CBNA Arnaud Bourse Chargé d'études écologie fluviale
Démarche Isère en combe de Savoie o 11h40-12h20 Historique, démarches réglementaires mise en œuvre, modalités d'essartement actuelles – alternatives envisagées			Thibault BOISSY Service technique SISARC François TOUBIN DDT 73-SEEF
0		Expérimentation de nouvelles techniques (essartage caprin, scarification) discussion	Gilles YAHIAOUI / Cécile CARRE EDF
N	1erci de confiri	Buffet offert par CNR mer votre participation avant le 28 novembre à : <u>in</u>	fo@cen-savoie.org
Après-midi	: en salle puis t	errain	
- 14h00	-15h00 échang	ges sur des aspects juridiques, biologiques, techniques :	

- approche juridique de l'arasement pluriannuel d'habitats d'espèces protégés
- modalités de remise à l'eau des matériaux grossiers, des limons dans des casiers d'extraction ...
- aspects techniques, coûts, génie-civil ...

-	15h00 - 16h30	
	Visite de chantier réalisé dans l'APPB des Îles de Malourdie	Selon hydrologie
ou		
	Projection de documents CNR, ou d'autres participants	

Partenaires invités

- Gestionnaires de cours d'eau : DDT (DPF), collectivités gémapiennes, CNR, EDF
- Autorités environnementales : DREAL (eau hydroélectricité nature), DDT (loi sur l'eau / biodiversité), AFB
- Gestionnaires de milieux naturels : espaces protégés (RNN Ramières, Platière ...), CEN Allier, CEN Ain
- Association Rivières Auvergne-Rhône-Alpes